



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Ministère de la Transition Ecologique
Madame la Ministre Barbara Pompili
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 17 septembre 2020

Ref : S20-59/JPT/RDVMIN

Madame la Ministre,

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep), qui représente les 29 550 entreprises du paysage (5,9 Mds€ de CA – 100 000 actifs), a pris connaissance du plan de relance.

C'est avec beaucoup de curiosité et d'attentes, notamment, qu'elle a analysé les mesures visant à favoriser la biodiversité et à lutter contre l'artificialisation des sols ; nous nous réjouissons que ces objectifs figurent en bonnes places dans ce document programmatique.

Le soutien à la biodiversité sur les territoires, à la prévention des risques et au renforcement de la résilience s'élève à 250 M€ sur 2 ans ; la présentation des enjeux souligne l'importance de la nature en ville « *pour apporter aux populations un cadre de vie plus résilient dans un objectif d'adaptation au changement climatique, d'attractivité résidentielle et touristique des territoires et de soutien au développement de l'économie locale* ».

Toutefois, la mesure semble cibler prioritairement les territoires ruraux, les aires protégées, le littoral et les barrages. **Aussi, nous inquiétons-nous du soutien effectif que les villes recevront pour végétaliser leurs zones denses et améliorer leur cadre de vie, corolaire indispensable à la mesure de « densification et de renouvellement urbain »** qui bénéficie d'une enveloppe de 300 M€.

Nos craintes s'appuient sur ce que nous observons dans les villes notamment au travers du programme emblématique « Action Cœur de Ville », dont les dossiers déjà présentés ne comportent pas ou très marginalement des actions de végétalisation. Nous savons que si les aides ne sont pas assorties de conditions d'obtention mentionnant spécifiquement le végétal et la nature en ville, ces solutions ne seront pas mises en œuvre.

Or, nous ne doutons pas que vous partagez notre constat : pour des villes plus résilientes face au changement climatique, investir dans les infrastructures vertes est une priorité. La végétalisation génère de très nombreux bienfaits : lutte contre les îlots de chaleur, la pollution et les inondations ; réduction de la consommation énergétique des bâtiments ; préservation de la biodiversité ; contribution à la santé physique et mentale, au bien-être ; amélioration du cadre de vie. La crise sanitaire que nous traversons, qui a exacerbé le besoin d'un retour à la nature, offre l'opportunité politique de bâtir la ville de demain, dans laquelle le végétal occupera une place aussi structurante que le béton.

Ainsi, nous espérons que votre Ministère arrivera à imposer, dans les modalités d'éligibilité des projets, des conditions favorisant la présence de végétal en ville. Celles-ci pourraient tout à fait se retrouver dans les mesures visant à la rénovation du bâti, aux nouveaux projets d'aménagement relatifs à la densification urbaine mais également aux infrastructures destinées à la mobilité du quotidien (piste cyclables).

Le 6 octobre prochain, nous rencontrons Virginie Dumoulin, directrice de cabinet de votre Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité ; nous espérons que notre échange nous permettra de mieux comprendre la nature des moyens effectivement déployés pour encourager la nature en ville.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à notre courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération et de nos respectueux hommages.

Laurent Bizot
Président de l'Unep

